

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République, 48

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHONE

ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Le Procès de Carmaux. — Les mineurs en correctionnelle.
Terrible catastrophe.
L'Ascension de l'« Espérance ». — Récit de l'aéronaute Pompière.

RENAN

Il s'en est allé doucement, tout doucement, ne regrettant rien, ne désirant rien si ce n'est un peu plus de lumière. Ce grand sceptique, ce profond ironiste a subi la vie comme un sage — même dans ses moments les plus pénibles, il ne s'est jamais départi de cette hantise philosophique, de cet optimisme discret qui sont le propre du génie, de l'intelligence souveraine qui se suffit à elle-même. Dieu était sa conscience; le monde sa pensée; son champ d'expérience, l'histoire avec ses croyances, ses doctrines, ses sentiments, ses systèmes changeant indéfiniment comme la nature.

Mais ce beau calme dédaigneux, cette impassibilité marmoréenne, que Goethe seul possédait pleinement, ne vinrent chez lui qu'après une des crises morales les plus terribles qu'une âme puisse traverser.

Cet homme qui fut élevé dans la serre chaude d'un séminaire, subit pendant plus de treize ans l'influence déprimante du prêtre, sans jamais entrevoir la moindre lueur de vérité.

Le doute ne lui vint que vers l'âge de vingt-deux ans. Le doute, c'est-à-dire le brusque déchirement du passé, la perception bien nette que tout ce que l'on vous a enseigné jusqu'ici ne repose que sur des bases incertaines, fragiles. Est-il quelque chose de plus terrible pour un jeune prêtre, absolument dénué d'esprit d'initiative, habitué à trouver dans les dix commandements de Dieu et l'Ecriture-Sainte les lois du devoir ? Quelle plaie profonde lente à guérir !

Il lui fallait opter entre la science et la foi. Il n'hésita pas : il prit la science. Il fut obligé de quitter le séminaire; c'est alors qu'il connut la misère, contraindre pour gagner sa vie de se mettre aux gages d'un maître de pension du faubourg Saint-Jacques, qui lui accorda la nourriture et le vêtement. Dans des conditions aussi difficiles, il trouva le moyen de poursuivre ses travaux de philologie comparée, d'étudier les anciens idiomes de l'Orient : l'arabe et le syriaque. En même temps, il prenait ses grades dans l'Université. Il lui fallait commencer par le baccalauréat; mais il était doué d'une énergie volontaire, et dès 1848, il fut admis le premier à l'agrégation de philosophie.

En 1849, il fut chargé d'une mission en Italie. Ses recherches dans la bibliothèque de la péninsule lui permirent de recueillir les matériaux qui lui ont servi à écrire sa thèse pour le doctorat ès-lettres, *Averroès et l'Averroïsme*.

Déjà dans ce remarquable essai, le grand philosophe faisait montre des qualités et des défauts qui ont imprimé à toutes ses œuvres un si grand charme et un cachet si original : une grande facilité à exposer les doctrines philosophiques; une grande netteté de raisonnement, mais en même temps un singulier détachement pour la valeur objective des choses. C'était surtout et avant tout un artiste, un dilettante hautain et désintéressé. Il s'abstenait de conclure et considérait cette indécision comme une « finesse de l'esprit ».

La quintessence de Renan est dans ces trois mots.

Une seule fois en sa vie, il se départit de son système d'impersonnalité pour faire preuve de conviction et de fermeté. Ce fut l'événement capital de sa vie; il porta un coup terrible au catholicisme détruisant à coups de textes une croyance vieille de 1800 années.

La Vie de Jésus. Ce livre eut un succès énorme, retentissant. Le clergé le traîna aux gémonies; tous les pères jésuites de l'Europe firent paraître des réfutations, ce pendant que le parti avancé, la jeunesse des écoles l'exaltait outre mesure, prenant texte de ses déclarations pour faire la guerre au cléricisme et à l'Empire.

La Vie de Jésus n'avait cependant aucun rapport avec le livre d'un auteur recherchant la popularité dans le scandale. Il n'avait rien de ce cinquant, de cette déclamation de mauvais goût qui provoquent l'enthousiasme de la masse. Ernest Renan avoue quelque part, qu'il a passé un an à étudier son style pensant qu'un tel sujet ne pouvait être traité que de la manière la plus sobre et la plus simple.

Et cependant telle est la puissance de la vérité, ce livre aux teints effacés, ce filet de voix pure, a retenti comme la foudre, dans le monde catholique; mille échos l'ont répercuté... à ce point qu'aujourd'hui encore le Vatican frappe d'excommunication ses lecteurs et que des prêtres en chaire appellent sur le « renégat » les foudres de l'enfer.

Pourquoi? Parce qu'il avait osé toucher à l'arche sacrée de la tradition; parce qu'il avait voulu augmenter de toute la science une religion qui jusqu'ici ne s'appuyait que sur le mysticisme; parce qu'il avait compris que les croyances doivent changer avec le degré de civilisation auquel un peuple est parvenu.

Cependant, le bruit fait autour de son nom, les persécutions dont il fut l'objet — l'Empire le priva de sa chaire au Collège de France — n'arrêtaient pas ses travaux, et Renan continua la série d'ouvrages qui, sous le titre d'*Histoire des origines du christianisme*, comprend, outre la Vie de Jésus, les *Apôtres* (1866), *Saint Paul* (1869), dont il fait le véritable fondateur de l'Eglise, l'*Antechrist* (1873).

Soudain, vers 1868, il renoua l'exégèse et aborda la politique dans les *Questions contemporaines* (1868). Il fut moins heureux. Dans le morceau capital de cet ouvrage, morceau qui a pour titre : *Philosophie de l'Histoire contemporaine*, Renan a fait preuve encore d'indécision; il s'est appuyé sur la Révolution qu'il a qualifiée « d'expérience manquée », pour signaler les dangers auxquels on s'exposait en voulant élargir « l'esprit français, en voulant lui ouvrir de nouveaux horizons ».

Ce n'étaient pas là des théories d'homme d'action.

Aussi, quand le grand écrivain se présenta aux élections de 1869, il échoua. Cet échec fut une des peines de sa vie. Il ne voulait jamais se rendre compte de son erreur.

Est-il besoin de dire que Renan ne fut pas républicain; ce démolisseur de dogmes n'avait jamais à se débarrasser d'un vieux reste de cléricisme et toute sa vie, il protesta contre le suffrage universel. Il aurait voulu pour nous gouverner un « bon tyran », très doux, qui aurait eu le droit de vie et de mort pour ne pas en user et qui aurait possédé des

esclaves pour être doux avec eux et s'en faire adorer.

C'était un pince-sans-rire. Il n'avait jamais pu prendre au sérieux quoi que ce soit — à plus forte raison la politique.

Il est tour à tour mystique et librepenseur. Il remercie l'Eternel et nie son existence dix lignes plus bas. Entendons-nous, il ne la nie pas, il dit seulement qu'il n'est pas sûr qu'elle soit.

Même tendance dans sa critique religieuse. Ce n'est pas un de ces savants en us qui éblouissent les simples par des formules compliquées. C'est un sceptique doux, attendri. Il attaque l'erreur, mais sans parti pris; avec cette arrière-pensée que cette erreur pourrait bien, après tout, être la vérité. Il considère le monde comme une chose très curieuse et prend un très grand plaisir — lui, le sage — au spectacle de nos tristesses, de nos faiblesses et de nos palinodies.

Il n'est cependant pas méchant. Il est même plein de tendresse; il est bon et tolérant. Vous lui reprochez son scepticisme, mais c'est sa force! vous lui reprochez son ironie, mais c'est son charme!

Et quel charme! Quelle forme incomparable. Quel art dans ses moindres phrases. Elles coulent fluides et cependant précises.

L'expression est toujours claire; les mots sont assemblés avec gradation, comme des fleurs dans un parterre. Et tout cela est doux, harmonieux, limpide, cristallin; tout cela tinte comme des notes d'harmonica; on s'y rafraîchit comme à une source d'eau pure. Et cela vous repose du prétentieux galimatias auquel nous ont habitués certains auteurs.

Génie, science, finesse exquise, imagination, il a tout en partage, ce grand homme.

Une seule chose lui a manqué: la croyance en lui-même. Un peu moins d'ironie, un peu moins de paradoxe, un peu moins de fantaisie, un peu plus d'action, un peu plus de conviction, et, au lieu de ne séduire que les purs lettrés, il aurait entraîné derrière lui tout un peuple... H. D.

LA POLITIQUE

Il paraît que plusieurs journaux allemands, la *Post* et d'autres, ont relevé avec beaucoup d'énergie le langage que M. Liebknecht a tenu en France au sujet de l'Alsace-Lorraine. Nous ne savons plus quelle *Zeitung* a même prononcé le mot de haute trahison et réclamé contre l'orateur de Marseille un châtiment exemplaire. Nous ne pensons pas que le chef des socialistes-démocrates ait à s'émouvoir beaucoup de ces protestations et de ces menaces. Il est trop clair que ces déclarations d'un humanitarisme assez vague ne tombent pas sous l'application des lois allemandes et M. Liebknecht n'aura pas beaucoup de peine, le cas échéant, à les accorder avec celles qu'il a portées en 1888, et depuis, devant le Reichstag et où il a formellement condamné comme attentatoire à la patrie allemande tout projet de restitution de l'Alsace-Lorraine.

Au fond, le jeu de M. Liebknecht est très simple : il consiste à solliciter les sympathies des socialistes français, en leur débittant des généralités dont leur bonne foi se contente très bien sur la guerre, son impuissance à résoudre les problèmes du travail, le caractère international des questions sociales, etc., et à se garder néanmoins les sympathies de ses compatriotes en flattant leur marotte chauvine et en leur montrant que, pour les choses essentielles, il est toujours bien allemand.

M. Liebknecht n'est pas, comme l'en accuse M. E. Protot, une sorte d'agent du parti militaire allemand, un loup gallophobe déguisé en mouton humanitaire, le Machiavel du Pangermanisme, venu chez nous avec la mission d'y amollir la fibre du patriotisme populaire et de préparer les voies à une nouvelle invasion.

C'est simplement un philanthrope pervers par le pouvoir, un démocrate passé pape à qui sa papauté nationale ne suffit pas et qui ambitionne le gouvernement de l'Eglise socialiste universelle. M. Liebknecht gouverne déjà — et durement! — le socialisme allemand; il aspire à gouverner le socialisme français. Et comme il sent bien que les souvenirs de la guerre de 1870 lui sont un gros obstacle, il a entrepris une campagne très roublarde en vue d'apaiser les scrupules des socialistes français et de leur démontrer qu'au regard de la question sociale, la question d'Alsace-Lorraine est indifférente et doit être considérée comme une difficulté d'ordre purement bourgeois, conséquemment négligeable.

De là à conclure que le véritable socialisme est exclusif de l'idée de patriotisme, il n'y avait qu'un pas. M. Liebknecht et ses amis n'ont pas tardé à le franchir — en France. C'est, en effet, sur ce terrain qu'ils ont porté la lutte électorale à Mulhouse, où ils ont fait élire un candidat, — socialiste à la vérité, mais non protestataire, — contre le candidat de la protestation française. Hâtons-nous de dire que cette politique est peu goûtée dans nos milieux ouvriers, et que les délégués du congrès de Marseille, devant lesquels a triomphé l'internationalisme satisfait de M. Liebknecht, ne représentent qu'une fraction très restreinte du socialisme français.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL.

Informations Politiques

Paris, 3 octobre.

UN EMPRUNT RUSSSE

D'après des bruits de Bourse, un agent de change qui travaille pour la haute banque serait parti pour Pétersbourg; il s'agirait d'un nouvel emprunt russe de 500 millions.

LA PETITE BOURSE DU SOIR

Selon un autre bruit que nous enregistrons à titre de curiosité, M. Herbaud, syndic des agents de change, aurait prévenu M. Rouvier qu'il démissionnerait si la petite Bourse était rétablie. Une décision au sujet de cette bourse sera prise dans le prochain Conseil.

M. RIBOT A SAINT-OMER

Saint-Omer, 3 octobre.

Les membres de l'Alliance républicaine ont offert hier un punch à M. Ribot. Le ministre des affaires étrangères a prononcé une allocution. Il a insisté sur l'évolution accomplie dans la République lors des dernières élections, et a déclaré que les succès remportés sont dus surtout aux associations républicaines. M. Ribot s'est attaché à déterminer la tâche de ces associations, auxquelles il convient d'indiquer aux mandataires de la nation les réformes que le pays attend.

La réunion s'est terminée par un ordre du jour de confiance.

L'HEURE MOYENNE

Bernes, 3 octobre.

La commission du Conseil des Etats pour l'adoption de l'heure moyenne dans l'Europe centrale a renvoyé la proposition au conseil fédéral par quatre voix contre trois, l'invitant à élaborer un nouveau projet d'un commun accord avec la France et l'Italie.

LES MINEURS BELGES ET FRANÇAIS

Bruxelles, 3 octobre.

L'enquête prescrite par le gouvernement belge à la suite des incidents dont les mineurs belges ont été victimes dans le Pas-

de-Calais peut être considérée comme terminée. M. Dufrane, député de Mons, a demandé à prendre communication de l'enquête. Il interpellera probablement sur ces incidents à la rentrée des Chambres.

On se rappelle que M. Dufrane avait réclamé, par lettre, à M. Beernaert, président du conseil, l'intervention du gouvernement en faveur des ouvriers belges.

L'ABANDON DE L'OUNGANDA

Londres, 3 octobre.

Les journaux annoncent que le bruit court que le cabinet n'a pas décidé d'abandonner l'Ouganda, mais qu'à l'époque de l'évacuation il est possible qu'une commission soit nommée pour administrer le pays. L'assistance pécuniaire que le Trésor accordera à la Compagnie pour ajourner l'évacuation prendra la forme d'une subvention de 13,000 livres.

Le capitaine Lugard est arrivé hier soir à Londres, par le Club-Train.

L'EX-ROI MILAN

Londres, 3 octobre.

Le *Daily Chronicle* dit que le bruit court à Bucharest que l'ex-roi Milan a l'intention d'épouser une riche jeune fille roumaine et d'entrer dans l'armée de Roumélie avec le grade de colonel.

EN AFGHANISTAN

Londres, 3 octobre.

Le *Times* reçoit de Simla l'avis qu'une conférence entre l'émir de l'Afghanistan et lord Roberts aura probablement lieu dans la première semaine de décembre.

Nouvelles Militaires

Paris, 3 octobre.

Le conseil supérieur de la guerre s'est réuni, cette après-midi, à deux heures, sous la présidence de M. de Freycinet, pour examiner le projet de loi sur les cadres.

Il est probable que la discussion continuera encore demain.

Les exercices du service de santé ont commencé ce matin, aux Docks des Invalides, où deux cents médecins ou officiers d'administration, de réserve et de territoriale s'étaient réunis.

Après avoir annoncé que le général baron de Verdère succéderait au général de Lamay à la tête du 12^e corps, on parle de cet officier général pour commander l'Ecole supérieure de guerre.

M. le général de Verdère terminera sa carrière au Mans, où il a été successivement chef d'état-major des divisions, chef d'état-major du 4^e corps et commandant de la 7^e, puis de la 8^e division d'infanterie.

Aucune désignation n'est encore préparée pour le remplacement de M. le général Lebelin de Dionne dans le commandement de l'Ecole supérieure de guerre. Il est fort possible que cette situation soit réservée par M. de Freycinet au général Derrécaux, qui, avant d'être appelé à la direction du service géographique, a été chargé du cours de tactique générale et de la direction des études à l'Ecole de guerre. Ce choix serait excellent à tous égards.

Au mois de décembre, le 12^e corps sera très probablement confié au général de France, qui cédera le commandement de la division de Compiegne au général de Boissodre. Le premier sous-chef d'état-major de l'armée désire se familiariser avec la conduite des troupes pour être davantage prêt à remplacer dans quatre ans le général de Miribel à la tête du grand état-major. Le général de brigade Renouard restera au ministère comme premier sous-chef d'état-major de l'armée.

LES OBSEQUES DE RENAN

Paris, 3 octobre.

Le corps de Renan a été mis en bière dans la matinée et descendu dans la salle d'assemblée du Collège de France, où aura lieu la cérémonie.

Les obsèques seront célébrées vendredi, à 10 heures du matin; le corps sera exposé dans le grand vestibule du Collège de France, dont la façade et les ailes latérales seront tendues de noir. Le corps sera ensuite transporté au cimetière de Montmartre, dans le caveau de la famille Scheffer, où il reposera provisoirement, car il est probable que le projet accordant à Renan les honneurs du Panthéon sera présenté dès la rentrée des Chambres.

Les obsèques seront purement civiles, suivant le dernier vœu exprimé par Renan pendant son agonie.

LE PROCÈS DE CARMAUX

LES MINEURS EN CORRECTIONNELLE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPECIAL)

Albi, 3 octobre.

Aujourd'hui a commencé devant le tribunal correctionnel le procès intenté aux mineurs de Carmaux pour violences envers le directeur, M. Humblot.

La séance s'ouvre à neuf heures du matin sous la présidence de M. Morin, président du tribunal d'Albi, assisté de MM. Grange et Galup, juges.

M. Coumoul, procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

Le banc de la défense est occupé par M^{rs} Millierand et Viviani, du barreau de Paris; M^{rs} Savary et Andrieu, du barreau d'Albi.

LES PRÉVENUS

Dix prévenus sont assis au banc des accusés; voici leurs noms: Gallonier, 27 ans, mineur; Bruneau, 29 ans, mineur; Nicolas, 25 ans, verrat; Léon, 23 ans, mineur; Loup, 23 ans, maçon; Salabert, 32 ans, mineur; Birbes, 34 ans, mineur; Bosc, 30 ans, mineur; Ricat, 46 ans, mineur; Izard, 30 ans, mineur.

Le greffier donne lecture de la citation à prévenu résumant les charges qui pèsent sur chacun des accusés. En voici le texte :

I. Contre tous les inculpés.

1^o De s'être, le 15 août 1892, en tout cas depuis moins de trois ans, à Carmaux, soit comme co-auteurs, soit comme complices, introduits à l'aide de menaces et de violences dans le domicile du sieur Humblot;

2^o D'avoir, à la même époque et au même lieu, soit comme co-auteurs, soit comme complices, menacé verbalement le sieur Humblot d'assassinat sur la personne, s'il ne donnait pas sa démission de directeur des mines de Carmaux, ou s'il ne consentait pas à la réintégration du sieur Calvignac comme ouvrier dans les ateliers de ladite mine;

3^o D'avoir, à la même époque et au même lieu, soit comme co-auteurs, soit comme complices, volontairement causé un dommage aux propriétés mobilières d'autrui.

II. — Contre Gallonier, Nicolas, Izard et Rigal :

D'avoir, le 15 août 1892, en tout cas depuis moins de trois ans, à Carmaux, soit comme co-auteurs, soit comme complices, détruit en tout ou en partie des clôtures tant intérieures qu'extérieures d'autrui.

III. Contre Gallonier et Bruneau :

D'avoir aux temps et lieux susdits exercé des violences et voies de fait contre les sieurs Soulayr et Vigier.

On assure que les témoins à charge qui doivent déposer aujourd'hui à Albi se trouvent réunis à quatre heures du matin dans les bureaux de la direction qui sont tous gardés par la troupe et la gendarmerie.

M. Baudin, qui part pour Albi, se propose d'informer M. Millierand de ce fait.

LES TÉMOINS

Trente témoins sont cités : 47 à charge, parmi lesquels MM. Humblot, les ingénieurs de la compagnie et les gendarmes; et treize à décharge, parmi lesquels MM. Jossier, préfet du Tarn; Calvignac, maire de Carmaux, et ses adjoints.

A l'appel des témoins, le préfet ne comparait pas.

M. Coumoul, procureur de la République, invoque l'article 4 de la loi de 1812, sur la nécessité du service.

Me Millierand demande si le préfet a fait savoir quelles étaient les nécessités de service qui l'empêchaient de paraître, et comment il se faisait que le procureur devenait l'avocat du préfet.

Me Coumoul. — Je représente l'administration.

Me Millierand. — Je croyais que vous représentiez la justice.

Me Coumoul. — Je représente les deux. Le préfet reçoit ses ordres de son chef hiérarchique, qui est seul juge en ce motif.

Me Millierand insiste pour l'audition du préfet; sa comparution sera très brève; il demandera au tribunal de se prononcer sur l'excuse alléguée par le préfet.

Le tribunal, après une courte délibération, décide que l'excuse du préfet est valable. On procède à l'audition des témoins.

Le premier témoin, le maréchal des logis

Feuilleton de l'ECHO DE LYON

4 octobre

LE CLUB
DES
Valets de Cœur
PAR
PONSON DU TERRAIL
ROCAMBOLE

Rocambole entra. Le capitaine le suivit, et, quand la porte mystérieuse se fut refermée sur eux, ce dernier put remarquer qu'elle était parfaitement dissimulée par un portemanteau qu'il était impossible, à ceux qui entraient dans le cabinet de toilette par une autre issue, d'en soupçonner même l'existence.

— Vous voyez, mon oncle, dit Rocambole, qu'à présent M. le vicomte de Cambolh n'a plus rien de commun avec cet affreux valet qui préside les Valets-de-Cœur et se glisse dans une cave par un escalier borgne.

Ce disant, Rocambole se mit à rire et poussa une seconde porte.

Le baronnet sir Williams se trouva alors sur le seuil de la chambre à coucher du lion, une chambre coquette, mignonne, respirant

un luxe sobre et délicat, tel qu'aurait pu le rêver une femme du monde artistique et galant.

Une épaisse moquette à fleurs d'un rouge pâle, se détachant sur un fond blanc, jonchait le sol; une étoffe de même couleur servait de rideau et de portières. Le lit était un bijou de sculpture imitant le vieux chêne; un meuble de Boule se dressait entre les deux croisées, surmonté d'une petite glace de Venise. Ça et là des tableaux de maître de petite dimension, une panoplie dans le fond du lit, dont les tentures étaient semblables aux rideaux, aux tapis et aux meubles.

Un grand feu flambait dans la cheminée. — Capitaine, dit Rocambole en avançant à son chef un immense fauteuil confortable, je vais vous faire servir auprès du feu. Nous serons plus à notre aise ici que dans le salon. Je me défie fort de mon valet de chambre. C'est une canaille d'honnête homme que je vais chasser au premier jour.

— Comme tu voudras, mon fils, répondit le baronnet avec une indulgence toute paternelle.

Rocambole passa dans le salon, une fort belle pièce, un peu basse de plafond, comme la chambre à coucher, et gagna une toute petite salle à manger dans laquelle un valet somnolait sur une banquette, et où était dressée une petite table toute servie.

— Jacques, dit-il en éveillant le laquais, roule cette table dans ma chambre, je soupai au coin du feu... avec mon oncle.

C'était ainsi que Rocambole désignait le baronnet.

Le valet obéit et transporta dans la chambre à coucher le souper de son maître, qui consistait en une volaille froide, un pâté, quelques douzaines d'huîtres et deux flacons de vieux vin d'une couleur jaunâtre merveilleuse. Le baronnet qui, sans doute, ne venait point chez son élève pour la première fois, avait repris, dans son fauteuil, cette attitude pleine d'humilité et de bonhomie

crainative qu'il avait chez le comte Armand de Kergaz.

Pour le valet de Rocambole, le baronnet sir Williams n'était plus que l'oncle Guillaume, un provincial dévot et riche dont on cultivait l'héritage.

— Tu peux aller te coucher, acquies, dit Rocambole.

Le valet s'inclina et sortit. Rocambole ferma la porte, fit glisser la portière sur sa tringle et revint s'asseoir près du feu, de l'autre côté de la table.

Le baronnet avait déjà bravement entamé la volaille froide et décollé l'un des flacons.

— Nous sommes seuls, mon oncle, dit Rocambole, nous pouvons causer.

Et nous causerons, mon fils, car j'ai de longues instructions à te donner. Mais d'abord, où en sont les finances?

— Les miennes, ou celles du club?

— Les tiennes, parle-moi!

— Dame! fit Rocambole avec ingénuité, elles sont basses, mon oncle. J'ai perdu hier cent louis... à mon cercle, vous me l'aviez conseillé.

— Bien! très bien! Il faut savoir perdre; c'est même peu pour récolter beaucoup.

J'ai trois chevaux à l'écurie, poursuivit Rocambole, un valet de chambre, un garçon. Titine me coûte les yeux de la tête...

— Tu la quitteras. Titine est une femme vulgaire, elle engraisse au moral comme au physique, et j'ai renoncé aux projets que j'avais sur elle. Je te trouverai mieux.

— Tout cela, poursuivit Rocambole, s'ajoute à quarante mille livres de rente.

— Comment! drôle, fit le baronnet sans trop d'aise, tu dépenses ce chiffre?

— Pas encore, mais vous pourriez bien, mon oncle, faire quelque chose de plus.

— So

de gendarmerie Maynard, raconte les faits relatifs à l'envahissement de la maison Humblot et les menaces de mort qui furent faites à ce dernier.

M. Savary et le procureur demandent au témoin de préciser certains faits contenus dans sa déposition, notamment les paroles attribuées à un des accusés, Léon Lucien. Le témoin répète ce qu'il a déjà dit.

Le deuxième témoin, Jules Aune, commissaire de police à Carmaux, a entendu l'accusé Nicolas proférer des menaces contre M. Humblot qu'il traitait de buveur de sang.

M. Humblot

dépose ainsi :
Le 15 août, une commission de vingt membres demanda à être reçue. Sur ma demande elle se réduisit à six membres. M. Bruneau me dit que la chambre syndicale m'ordonnait de reprendre M. Calvignac, puis la commission se retira après qu'un de ses membres m'eût dit : « Faites attention, vous êtes particulièrement visé ! »

Peu de temps après, je vis la foule se réunir autour de ma maison. On frappait des coups à la porte, on ouvrait, et cinq ouvriers virent de nouveau pour conférer avec nous. Un d'eux, M. Planey, me demanda si je pouvais reprendre M. Calvignac. J'ai répondu que la délibération du conseil d'administration me l'interdisait.

Pendant ce temps, le parc était envahi. Je reçus une nouvelle délégation. Devant moi se tenait M. Bruneau me dit : « Nous ne voulons plus travailler sous votre direction. »

D. Vous n'avez pas été menacé ? — R. Non. La foule se précipita alors, quelqu'un chercha à me saisir par les bras et les jambes, mais je m'échappai.

D. Savez-vous qui c'était ? — R. Je crois que c'était Salabert, mais je ne puis pas l'affirmer.

M. Millierand demanda au témoin si la compagnie n'a jamais exercé sur ses ouvriers de pression politique.

M. Humblot répondit : « Jamais ! » (Murmure dans l'audience).

M. Soulayr, ingénieur, dépose ensuite : il rend compte de l'envahissement de la demeure du directeur. Il a entendu un ouvrier qu'on lui a dit être Izard crier à la foule : « Vous autres, entrez tous ! »

Le président. Connaissez-vous Izard ? — R. — Je l'ai vu une fois.

Le président. Eh bien, regardez si vous le reconnaissez. — R. Je crois que c'est celui-ci, dit M. Soulayr en montrant Rigal. (Explosion de rires).

Le témoin a fait ce qu'il a pu pour empêcher Gallonier de monter rejoindre Humblot.

A son tour un autre ingénieur, M. Rameau, fait le récit de la scène du 15 août, il entend Gallonier dire : « Puisqu'on refuse de reprendre Calvignac, nous allons être obligés de dire aux ouvriers d'avoir recours à la force. »

Les ouvriers qui ont pénétré dans l'appartement ont tout mis au pillage. Quand le maire, M. Calvignac, est arrivé, il a fait évacuer les chambres de demoiselles Humblot. A ce moment la foule jetait des pierres contre les fenêtres donnant sur le parc.

L'audience est suspendue.

A la reprise de l'audience, le président fait évacuer une partie de la salle à cause du bruit qu'on y fait ; quelques vitres ont été cassées.

M. Millierand demanda au président d'inviter les gendarmes à ne pas indigner aux inculpés le supplice des menottes ; il voudrait aussi qu'on leur fit prendre quelque nourriture pendant les suspensions d'audience.

Le président répond que c'est à la géologie qu'il faut adresser cette demande et non au tribunal.

On reprend l'audition des témoins :

M. Lapière, ingénieur principal, fait une déposition à peu près semblable à celle des précédents témoins : « Les menaces de mort, dit-il, étaient générales, on criait : « Faites passer le directeur par les fenêtres. » A quoi on répondait : « Soyez tranquille, on va vous le faire passer. »

Le témoin a été frappé à la tête, mais il n'a pu en parler, de cette brutalité.

Une longue discussion s'engage entre le témoin et la défense qui lui reproche d'avoir varié dans ses dépositions.

Un gendarme, dans sa déposition, a souligné des protestations dans l'auditoire, lorsqu'il a cité les noms des ouvriers qui avaient pénétré dans la chambre du directeur. D'après lui, tous les prévenus criaient : « On nous fait sa fête ou sa démission ! »

L'audience est renvoyée à demain.

M. CARNOT A LILLE

Lille, 3 octobre.
Le colonel Chamois est attendu à Lille pour arrêter, d'accord avec la municipalité et l'autorité militaire, les dispositions à prendre pour la réception du président de la République.

Le président de la République arrivera par train spécial le 8 octobre, à l'heure qu'il reste à fixer, juste pour le défilé des troupes devant le monument commémoratif de la levée du siège de Lille.

Arrivé à la Grand-Place, le maire de Lille souhaitera la bienvenue au président et lira le décret de la Convention déclarant que Lille a bien mérité de la patrie.

Le soir aura lieu, à la préfecture, un dîner intime de cent couverts offert par le président aux autorités civiles et militaires.

La municipalité comptait offrir à M. Carnot, le dimanche soir, au palais Rameau, un grand banquet par souscription, mais le président a décliné cette invitation, afin de maintenir à sa visite le caractère semi-officiel qu'il entend lui donner. Le soir, le président visitera les hôpitaux et établissements charitables ; il assistera, du balcon de la préfecture, au défilé du cortège des fastes historiques.

Il se rendra ensuite au Palais des Beaux-Arts pour le visiter en détail.

On attend ici, pour le service d'ordre, deux cents gardiens de la paix et cent cinquante agents de la sûreté ; de plus, cent cuirassiers de la garnison de Cambrai et trente gendarmes à cheval.

LE NOUVEAU GÉNÉRAL DES JÉSUITES

Bilbao, 3 octobre.

Les jésuites viennent d'élire leur nouveau général.

C'est dans les provinces basques, au monastère de la petite ville de Loyola, où naquit, comme on sait, le fondateur de leur ordre, que se sont réunis les délégués des « profès » de chaque province.

Le monastère d'un véritable château presque aussi grand que le Vatican — est resté fermé toute la journée.

Tous ces jours derniers on y a célébré jusqu'à 89 messes : aujourd'hui on n'en a dit que quelques-unes.

A cinq heures et demie du matin, dans la chapelle réservée, les pères sont restés quelque temps en méditation, puis ils ont assisté au service divin, qui a été célébré par le général intermédiaire.

Vers sept heures on entendait du dehors les jésuites chanter les litanies ; ils ont en-

suite communiqué et exposé le Saint-Sacrement et ont chanté le *Pange lingua*.

Après quoi ils se sont rendus processionnellement à la bibliothèque, où ils se sont assemblés en « congrégation générale » pour procéder à l'élection, qui ne devient valable que lorsque la moitié des votants plus un s'est accordée sur un même nom.

Le dépouillement du scrutin n'a pris fin qu'à deux heures.

C'est un Espagnol, le Père Ludovic Martins, qui a été élu.

Le nouveau général, qui est âgé de quarante-six ans, était déjà chargé du gouvernement intérimaire de l'ordre depuis la mort du Père Anderledy.

On le représente comme un homme assez pacifique, et c'est, en tout cas, sur son nom que se sont portées toutes les voix de ceux qui voudraient que la compagnie restât absolument tranquille.

A l'issue du scrutin, les délégués ont été chanter le *Laudate* et un *Te Deum*, et ont immédiatement averti le pape du résultat du vote.

On sait que le général des jésuites est élu à vie et qu'il exerce un pouvoir illimité sur les membres de la société, en vertu de cette règle fondamentale posée par Ignace de Loyola : « Chaque membre de l'ordre doit obéir comme s'il était un cadavre ou un bâton dans la main d'un vieillard ».

La Grève de Carmaux

Carmaux, 3 octobre.

Ce matin à la première heure, M. Baudin et M. Duc-Quercy ont fait une démonstration devant la direction des mines. Ils étaient accompagnés d'un certain nombre de grévistes.

L'officier commandant le poste de garde, a rassemblé aussitôt ses hommes, pendant que M. Humblot, directeur, faisait prévenir la gendarmerie.

L'incident n'a pas eu d'autre suite.

FOLIE DU PRINCE DE COBOURG

Vienne, 3 octobre.

La *Gazette universelle* de Vienne annonce que le prince Pierre de Cobourg, fils aîné du prince Auguste, a été atteint subitement d'un attaque de folie furieuse et a voulu se précipiter par une fenêtre du palais de Cobourg.

Toute la famille du prince était en ce moment absente de Vienne. Les domestiques ont appelé à l'aide la police et les pompiers, qui ont étendu sous les fenêtres des filets de sauvetage. Finalement, on a réussi à enfoncer la porte de l'appartement, que le prince avait fermée et à s'emparer de la personne de ce dernier. Le prince a été conduit dans une maison de santé.

Le prince Pierre de Cobourg, qui a été conduit dans la maison de santé du professeur Oberstener, à Doebing, est possédé d'une idée fixe. Il est empereur du Brésil.

On espère une prompte guérison.

LE CHOLÉRA

Paris, 3 octobre.

M. Monod, directeur de l'Assistance publique, communique aujourd'hui au comité consultatif d'hygiène les renseignements suivants sur l'épidémie cholérique :

Le choléra a pris fin à Saint-Jean-d'Acre ; il existe encore au sud de la mer Rouge, dans un village de l'Yémen.

À Saint-Petersbourg, le déau est en pleine décroissance ; il a sévi dans la classe la plus pauvre et on a pu constater à chaque décès que l'individu atteint s'était servi d'eau contaminée.

Aucun cas ne s'est produit dans le centre de la ville qui est alimenté par de l'eau filtrée.

Les provinces de la Grande-Russie et spécialement celles du sud restent les plus éprouvées ; quarante-cinq provinces ont été atteintes ; du 1^{er} au 23 septembre le nombre des décès officiellement constatés a été de 43,816. Depuis le début de l'épidémie jusqu'au 23, il a été de 180,599.

Le fléau continue de ravager particulièrement la Caucase. S'il a disparu au pègre du gouvernement de Balcan et diminué dans ceux d'Erivan et du Daghestan, il reste meurtrier dans celui de Tiflis, mais pas à Tiflis même, où il a été vaincu par les mesures intelligentes et énergiques qu'a prises la municipalité.

Il augmente dans les gouvernements d'Elisabethpol et de Stavropol.

Au milieu du mois d'août, le nombre des victimes dans les seules provinces de la Caucase était évalué à plus de 35,000.

Ce qui est plus inquiétant encore c'est que le choléra a gagné la Crimée par Pesth où, le 13 septembre, il avait déjà fait 453 cas et causé 219 décès reconnus. Sa présence a été officiellement déclarée à Odessa le 29 septembre.

En Perse l'épidémie qui est en décroissance à Téhéran et à Tauris, se dirige vers le sud et le sud-ouest, où elle cause de grands ravages. Les villes d'Ispahan, Hamadan et Souk-Boulak sont atteintes et le fléau menace directement Mossoul.

A Hambourg, 762 décès du 16 au 29 septembre.

En Belgique, l'épidémie paraît exister encore dans les faubourgs de Bruxelles, à Molenbeek et à Anderlecht, mais on ne signale à Bruxelles même aucun cas depuis le 2 septembre.

Plusieurs communes qui se trouvent sur le trajet des canaux partant d'Anvers ont été atteintes.

En 26 septembre, on accusait pour la Belgique depuis le 25 août 623 cas et 291 décès. A Anvers on comptait ce 26 septembre 211 cas et 75 décès. A Amsterdam, 3 cas dont 2 suivis de décès ont été constatés le 28 septembre, mais l'examen bactériologique a démontré qu'on ne se trouvait pas en présence du choléra asiatique.

En ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, M. Monod a dit que les informations signalant la présence du choléra à Cracovie et à Buda-Pesth n'étaient pas jusqu'ici officiellement confirmées. « Mais, a-t-il ajouté, elles sont telles qu'il est difficile de ne pas admettre qu'elles soient vraies. »

En Italie, aucun cas n'a été constaté, sauf ceux signalés à Capri il y a plus d'un mois.

UNE EXPLOSION

Gènes, 3 octobre.

Un tube de zinc de 35 centimètres de longueur, de 10 centimètres de diamètre, chargé de matières explosives, a éclaté à onze heures, dans l'escalier du consulat d'Espagne, place Saint-Cyr.

Le bruit de l'explosion a été considérable, et la panique très vive.

Les dégâts sont purement matériels, des

places ont été brisées et l'escalier légèrement lézardé.

Les auteurs de l'attentat sont inconnus. Une enquête est ouverte.

UNE RAZZIA EN CORSE

Ajaccio, 3 octobre.

A la suite d'une battue exécutée aux environs de Guagno, par plusieurs brigades de gendarmerie comprenant quarante-cinq hommes sous les ordres du lieutenant Vici, treize individus compromis dans la bagarre de Soccia et qui, depuis, gardaient le Maquis, ont été arrêtés.

UN INCESTE

Cahors, 3 octobre.

La gendarmerie de Carjac (Lot), vient de procéder à l'arrestation du nommé Adrien Saintemarie, âgé de dix-huit ans, terrassier à Montbrun.

Il est inculpé d'avoir fait subir, à sa mère, âgée de quarante-neuf ans, les derniers outrages et de l'avoir ensuite menacée de mort si elle le dénonçait.

Le coupable a fait des aveux complets. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Figeac.

LE RETOUR DE M. STANHOPE

Paris, 3 octobre.

M. Stanhope, le cholérique volontaire, est arrivé hier matin à Paris à huit heures trente-neuf minutes, retour de Berlin. Une délégation de la presse anglaise et américaine l'attendait à la gare.

Le rédacteur du *New York Herald* semblait visiblement fatigué ; il avait le visage amaigri, les traits tirés et se soutenait avec peine. Mais il assurait que cette fatigue provenait uniquement du voyage ; il était de très bonne humeur. En effet, sa santé ne paraît pas altérée, ainsi que l'attestent les certificats médicaux émanant des hôpitaux de Hambourg et de Berlin, où il a séjourné.

Le retour de M. Stanhope s'est effectué sans incident jusqu'à la frontière française. Mais, à partir de ce moment, sa présence dans le train ayant été signalée, ce fut à chaque station un saut qui peut général. Les voyageurs qui s'apprêtaient à monter dans le même compartiment que le journaliste américain s'enfuyaient dès qu'ils apprenaient à quel genre de compagnon ils avaient affaire.

Après une légère collation, M. Stanhope est monté dans un fiacre, escorté de plusieurs de ses confrères, et est parti pour une destination inconnue, afin de prendre un peu de repos.

TERRIBLE CATASTROPHE

Une centaine de victimes

Voici de nouveaux détails sur la catastrophe de Tarbes :

Une foule considérable était réunie, hier, dans les bâtiments de l'ancienne école normale de garçons pour entendre la proclamation des prix du concours des bébés.

Vers quatre heures, au moment où, le bal des enfants terminés, on allait distribuer les prix, la grande salle du premier étage, où se trouvaient plus de 300 personnes, s'est effondrée.

Quelques craquements avant-coureurs s'étaient heureusement fait sentir, et M. Benoist, chef de musique du 53^e, et la présence d'esprit de crier : « Gare ! mettez-vous sur le mur, tout s'écroule ! »

Grâce à cet avertissement plusieurs fois répété, bon nombre de personnes sont restées suspendues, tandis que les autres étaient jetées dans le vide d'une hauteur d'environ cinq mètres.

La poutre du milieu se brisant, le plancher s'est effaissé lentement, formant un entonnoir dans lequel se trouvaient deux cents personnes amoncelées pêle-mêle, poussant des cris déchirants, tandis que de toutes parts on faisait sauter les portes et les fenêtres et qu'on applaudissait des échelles pour organiser les premiers secours et sauver les personnes cramponnées au mur.

La première victime retirée des décombres est un enfant écrasé par une poutre ; plus d'une cinquantaine de personnes ont été retirées par les soins de la société de gymnastique qui se trouvait à la fête et qui a fait des prodiges de dévouement.

Deux docteurs et un étudiant en médecine ont rivalisé de zèle pour soigner les blessés. Les ambulances militaires, arrivées en toute hâte, ont rendu les plus grands services pour transporter les blessés.

Toutes les voitures et les omnibuses avaient été réquisitionnées pour porter à domicile les personnes transportables.

Le préfet, le parquet et toutes les autorités sont sur les lieux.

Départements

AIN

Tenay. — L'usine d'électricité. — Nous mentionnons, sous toutes réserves, un bruit d'après lequel la société en commandite qui est actuellement propriétaire de l'usine d'électricité céderait ladite usine à des capitalistes qui se proposent d'y installer une fabrique de pâtes alimentaires.

La force motrice importante que peut fournir le nouveau barrage, pendant douze heures en été et au moins dix heures en hiver, ne restera pas certainement sans emploi ; mais, si le projet ci-dessus est sérieux, ce serait immédiatement pour Tenay une source nouvelle de prospérité, dont il n'y aurait qu'à se féliciter.

Etat civil du mois de septembre. — Naissances. — Elise Lalbaine ; Adèle Dumollard ; Gabrielle J. Vittoze ; Marius Claudius Roux ; Louis Carillat ; Gustave Troille ; Isidore Bridon ; Marie Guillot ; Philomène Carillon.

Décès. — Marcelle-Jeanne Déchaume, 2 mois ; Virginie Dumollard, épouse de Jean Dumollard, 46 ans ; François-Aimé Francirot, 2 mois 1/2 ; Jean-Marie Dumollard, 14 ans ; Jacques Guillemet, époux de Catherine Borron, 42 ans ; Auguste Mazzy, 11 mois.

Mariages. — Entre : François Tussiot et Adrienne Dognin ; Claude-Joseph Rosset et Caroline Monnet ; Marius-Anthelme Berne et Joséphine-Augustine Fournier.

Loire

Saint-Etienne. — Grand-Théâtre. — Les débuts fournissent à notre troupe dramatique l'occasion de succès répétés. Samedi, le public a adulé par de longs applaudissements. Mlle Hagar, jeune première, qui effectuait son troisième début dans la *Closerie de Genêts*, M. Laerte, jeune premier, a été également accueilli.

Le Courrier de Lyon a été très bien joué dimanche devant un public nombreux.

Ce soir mardi on donnera le *Train de plaisir* et le *Gamin de Paris*.

Arrestations. — Le nommé Julien Charra, condamné par le tribunal d'Issingaux à un an de prison pour menaces de mort et six mois pour vol, le tout par défaut, a été arrêté ce matin par la police de Sarrat.

On a également procédé à l'arrestation du nommé Prost, dix-huit ans, qui, chargé

par son patron, M. Dechelette, d'encaisser une somme de 150 francs, avait disparu avec l'argent.

Dans la rue. — Le dieu des ivrognes se laisserait-il de protéger ses adorateurs ? On le croirait, en constatant l'abandon dans lequel il a laissé l'un d'eux, ou plutôt l'une d'elles, la femme Jonyon. Cette femme, ayant fait de nombreuses stations chez les maitresses, titubait à tel point que, passant au lieu dit des Fossés, à Valbenoite, elle tomba dans une excavation de six mètres de profondeur et se fractura la jambe.

Marché aux bestiaux de Mottelière. — Bœufs amenés, 70 ; vendus, 59 ; prix, 40 à 78 ; vaches amenées, 459 ; vendues, 149 ; prix, 75 à 90 ; moutons amenés, 1,864 ; vendus, 4,389 ; prix, 60 à 75 ; agneaux amenés, 100 ; vendus, 93 ; prix, 60 à 80.

Firminy. — Accident de voiture. — Hier matin, le nommé Garnier, quarante-cinq ans environ, a été victime d'un triste accident ; Garnier, qui est vouturier à la compagnie des mines, a été renversé par sa voiture à la Malafolie. Les roues de la voiture lui passèrent sur une jambe qui a été fracturée. La victime a été transportée à l'hôpital.

Ecrasée par un train. — Voici dans quelles circonstances s'est produit le triste accident de chemin de fer arrivé hier dans l'après-midi, au passage à niveau de la Malafolie, où la fille Rosine Chacornac a été écrasée par un train. Elle avait ouvert la porte du passage à niveau et se trouvait sur la voie. Elle regardait passer un train de marchandises se dirigeant sur St-Etienne et elle attendait que ce train soit passé pour traverser la voie. Distracte par le passage de ce train, elle n'entendit pas celui de voyageurs qui arrivait. La machine la renversa et le train lui passa dessus. La pauvre enfant a eu les deux jambes et le crâne complètement écrasés. Le mécanicien ne s'est aperçu de rien ; ce n'est qu'arrivé en gare qu'il a appris l'accident. Des morceaux de chair étaient encore adhérents aux roues de la machine.

Tout l'après-midi une nombreuse foule n'a cessé de stationner aux abords du lieu de ce triste accident.

Rouanne. — Rixe. — Hier, vers 8 heures du soir, une rixe s'est produite rue Dégout, entre cinq ou six individus, pour la plupart ouvriers tisseurs chez M. Fuy, maire, et le sieur Perisse, cafetier, même rue.

Dans la bagarre, Périsse a été frappé à la tête d'un coup de poignée qui ne lui a fait qu'une blessure sans gravité. Une domestique, la femme Turge, a reçu plusieurs coups de poing.

Une enquête est ouverte.

Pour les pauvres. — Pendant le bal des ouvriers tisseurs et corroyeurs qui a eu lieu, hier, salle de Venise, une quête a été faite qui a produit la somme de 49 fr. 55, moitié par les pauvres et moitié pour les écoles laïques.

ISÈRE

Montalieu-Vercieu. — Le banquet. — Après la conférence, un banquet d'une centaine de couverts a été offert à M. Bovier-Lapierre au restaurant Delanga.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

Plusieurs maires des environs y assistaient.

Au dessert, M. Jules Jacquier, président de la commission d'organisation, a porté un toast au conférencier et à M. Varvarande, maire de Montalieu-Vercieu.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

Plusieurs maires des environs y assistaient.

Au dessert, M. Jules Jacquier, président de la commission d'organisation, a porté un toast au conférencier et à M. Varvarande, maire de Montalieu-Vercieu.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

Plusieurs maires des environs y assistaient.

Au dessert, M. Jules Jacquier, président de la commission d'organisation, a porté un toast au conférencier et à M. Varvarande, maire de Montalieu-Vercieu.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

Plusieurs maires des environs y assistaient.

Au dessert, M. Jules Jacquier, président de la commission d'organisation, a porté un toast au conférencier et à M. Varvarande, maire de Montalieu-Vercieu.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

Plusieurs maires des environs y assistaient.

Au dessert, M. Jules Jacquier, président de la commission d'organisation, a porté un toast au conférencier et à M. Varvarande, maire de Montalieu-Vercieu.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

Plusieurs maires des environs y assistaient.

Au dessert, M. Jules Jacquier, président de la commission d'organisation, a porté un toast au conférencier et à M. Varvarande, maire de Montalieu-Vercieu.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

Plusieurs maires des environs y assistaient.

Au dessert, M. Jules Jacquier, président de la commission d'organisation, a porté un toast au conférencier et à M. Varvarande, maire de Montalieu-Vercieu.

Ce banquet a été servi à la satisfaction générale.

police où elle faisait le ménage. Les fournisseurs, naturellement, ont pris la résolution de présenter leur note à M. le commissaire qui n'avait rien commandé du tout. De là les poursuites et la condamnation.

Nouvelles de Suisse

3 octobre.

Zurich. — Résultat des courses vélocipédiques de dimanche. Les coureurs allemands Vatter et Verheyden ont battu Echalié de Paris. Plus heureux, Champion, de Genève, a gagné le championnat suisse.

Berne. — Au Tessin, le projet de révision présenté par les radicaux et appuyé par les conservateurs modérés est adopté par 11,500 voix contre 3,000. Le scrutin a été peu fréquent.

Dans le canton des Grisons, la révision est acceptée par les deux tiers des votants. A Liestal enfin, le peuple a voté l'introduction de la lumière électrique.

Samedi, dans la journée, une femme, une étrangère certainement, se faisait conduire en voiture de place à Bellevue (cinq kilomètres de Genève). Arrivée à destination, elle remit un billet de cinquante francs au cocher, lui disant de garder le tout. On pense si le cocher s'empressa d'accepter avec force courtoisies, et de reprendre, ventre à terre, le chemin du logis. Un instant après, la généreuse dame piquait une tête dans le lac. Un gendarme veillant, fort heureusement, se précipita à son secours et, sans grandes difficultés, la retira de l'eau. On la transporta dans une auberge voisine, et là, lorsque pour lui donner des soins on dégrafa son corset

Pompéien ne reprit connaissance que dans le trajet fait pour le porter sur un lit improvisé à la hâte.

Il supportait ses blessures avec tant de courage, que l'on crut un moment que sa chute, par le plus grand des hasards, n'avait pas eu de conséquences graves. Il n'en était malheureusement pas ainsi. Le médecin constata une fracture du cubitus droit, très probablement due à la violence exercée par la corde que Pompéien n'avait pas pu quitter assez rapidement. Cette fracture n'aurait pas de gravité et ne compromettrait en rien le fonctionnement du membre. De plus, il existait une plaie du crâne qui, après guérison, laissera une cicatrice profonde.

Une contusion très violente de l'œil gauche avait amené un épanchement sanguin considérable.

La chute sur le poirier avait causé une fracture de l'omoplate gauche, qui rend à l'heure actuelle très pénible les mouvements de ce côté.

Toutes ces blessures, quoique douloureuses, n'avaient cependant pas la gravité d'une lésion cardiaque due à une fracture de trois côtes qui ont dû déchirer profondément les tissus.

Pompéien a craché le sang en petite quantité, mais, à l'heure actuelle, malgré un épanchement considérable qui empêche le jeu régulier des poumons et du cœur, il y a tout lieu d'espérer qu'il se rétablira promptement.

En attendant qu'il puisse être transporté à Lyon, et pour éviter les dangers que ferait courir au malade les manifestations impatientes de la sympathie de ses amis qui le font un peu trop parler, M. Edouard a dû limiter le nombre des visiteurs.

C'est sans doute à cette raison qu'on doit attribuer le bruit qui a couru d'une aggravation dans l'état du malade.

Les renseignements très précis que nous avons pu recueillir nous permettent au contraire d'affirmer que le rétablissement du sympathique aéronaute n'est qu'une affaire de quelques jours, bien qu'il soit malheureusement certain qu'il se ressentira longtemps encore des suites de cette terrible chute.

LYON

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 3 octobre, 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 762. — Température à 17° 5. — Direction du vent : S.-O.

Maximum de température dans les 24 heures : 18. — Minimum de température dans les 24 heures : 10° 5.

Situation générale. — Les faibles pressions des Iles-Britanniques se sont étendues à tout le continent occidental où le baromètre descend à 755. Les vents de l'Ouest sont forts sur nos côtes et les orages ont éclaté dans nos régions du Centre et du Sud.

Dernière heure. — La dépression persiste sur les Iles-Britanniques, mais une hausse rapide se manifeste en France; 6 millimètres à Biarritz et Lyon, 7 à Valentia. Les hauteurs sont de 754 à Dunkerque, 765 à Perpignan.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Ciel nuageux à éclaircies, quelques ondées.

* *

L'ouverture du Grand-Théâtre fixée par les affiches du 4 au 6 octobre, se trouve retardée jusqu'au 8, disent les uns, jusqu'au 10, disent les autres. Le motif de ce retard provient de la maladie de M. Escalier. On se rappelle qu'à la fête de la Chanson, au Théâtre-Bellecour, notre premier ténor glissa sur la scène dans une coulisse et se blessa. Il est en ce moment à Paris où les médecins lui ont enjoint de garder le lit.

Mais alors, il y a lieu de s'étonner, puisque nous possédons un autre premier ténor, que la direction ne produise pas M. Ausaldi qui répète les *Huguenots* depuis assez longtemps; et les *Huguenots* nous permettraient d'apprécier en même temps M. Vinche, notre première basse, dont l'audition serait pour le public autrement intéressante que celle de M. Boudouresque, le grand artiste si connu à Lyon, mais qui n'est engagé, nous assure-t-on, que pour quatre représentations par mois et par conséquent ne peut-être considéré comme faisant régulièrement partie de la troupe. Dans ces conditions, M. Vinche devant supporter à peu près tout le fardeau du répertoire, mériterait, ce me semble, d'être à l'honneur comme il sera à la peine, et, espérons-le, au succès.

* *

La gare de Perrache sera pourvue sous peu d'une cabine téléphonique à la disposition du public.

Elle sera installée dans le nouveau local où se trouve actuellement le bureau de la télégraphie privée, à proximité de la sortie (côté nord) de la gare.

Des ouvriers sont occupés en ce moment à la pose des fils qui doivent relier cette cabine au réseau téléphonique de la ville.

Voilà une innovation très utile.

* *

C'est aujourd'hui qu'a lieu la rentrée du Lycée de Lyon. Le temps lui-même semble s'être assombri pour ne pas trop contraster avec les mines allongées et renfrognées de nos jeunes potaches. Les mamans qui les accompagnent ont le cœur gros, et au moment où la porte de notre vieux « bahut » — comme nous l'appelons — se referme, elles laisseront glisser une larme furtive le long de leurs joues. Les papas, plus stoïques, ont essayé pendant toute la journée de ranimer tous ces courages abattus, en offrant des distractions variées à leur petit monde. Mais le spectre de la prison universitaire se dresse devant les yeux des futurs bacheliers qui, dès le lendemain de la rentrée, commenceront à effacer sur le calendrier les jours qui restent à courir jusqu'aux vacances prochaines et riront de bon cœur avec leurs nouveaux camarades.

Au lycée de Saint-Rambert :

L'occasion de la rentrée, une représentation de Guignol a été donnée hier au lycée de Saint-Rambert.

Comme l'on pense, le succès a été très grand et les élèves ont pu se croire encore pendant quelques instants en vacances et oublier le *carcere duro* qui s'ouvrait pour eux.

* *

Relevé dans les publications de mariages :

M. Worms, lieutenant de cuirassiers et M^{lle} Eugénie Crétinon.

M. Falcon de Longevialle, avocat, et M^{lle} Jeanne de Jerphanion, au château de Veau-chette (Loire).

* *

Le match Lambrecht-Dumoulin :

Ce match a été couru hier soir à 5 heures, sans donner de résultat. La foule était si houleuse que l'un des deux matcheurs n'a pas entendu la cloche du départ. Dumoulin

est parti au onzième tour à grande vitesse croyant être à sa fin. Lambrecht le suivait de très près. Dumoulin attendait bien le but et s'arrêta alors que Lambrecht continuait seul son dernier tour. Il y a eu là un défaut de forme qui annule le match. C'est donc à recommencer.

* *

Marseille avait déjà organisé une course de fiacres; voici maintenant que l'on entreprend, dans cette ville, une course d'omnibus attelés de deux chevaux.

En outre du conducteur et du cocher, il y aura dans chaque voiture une vingtaine de voyageurs « de bonne volonté », ajoute le programme.

De très bonne volonté, en effet; car si l'on est déjà fort secoué dans les omnibus lorsqu'ils marchent à leur allure habituelle, laquelle, on le sait, n'est pas d'une rapidité vertigineuse, que sera-ce donc quand ils voudront lutter entre eux de vitesse ?

UNION MUSICALE DE SAINT-CLAIR

Et du Clos Bissardon

C'était la première fois que cette société célébrait une fête, mais il faut reconnaître tout d'abord que les organisateurs, MM. Barbier et Guillemin, n'avaient rien négligé pour la rendre intéressante.

Des deux heures du soir à un lieu le superbe défilé de l'Union musicale de Saint-Clair, qui suivaient dans leur marche les sociétés invitées, et parmi lesquelles il convient de citer : la Martiale, les Touristes Lyonnais (section de Saint-Clair), etc.

Un concert avait été organisé à la brasserie Pin, 5, rue Coste. Avant l'ouverture une foule énorme assiégeait l'entrée. La salle a été trop petite pour contenir tous les curieux, aussi les fenêtres, les arbres étaient-ils garnis de spectateurs.

MM. Thonnérioux, Lesbros Pella, les frères Arpeth, ont eu un grand succès dans les morceaux qu'ils ont chantés.

Nous n'aurions garde d'omettre Mlle Lembre, qui a chanté avec beaucoup de grâce quelques chansonnettes comiques et qui a été très applaudie.

A été également très applaudie l'Harmonie des dames (directeur M. Hermand-Brun) qui avait bien voulu prêter son concours à la fête.

A huit heures du soir, le concert était terminé et un grand bal continuait à se faire. Ce bal a été interrompu par le tirage d'un tombola qui avait été organisée pour couvrir les frais.

Parmi les lots de la tombola, il convient de citer un petit âne d'Afrique qu'on avait placé sur l'estrade tout recouvert de rubans et de fleurs. La pauvre bête ne s'amusa pas à être qu'elle se trouvait dans cette circonstance, mais en revanche il amusa beaucoup le public.

Un banquet de 130 couverts, offert par l'Union musicale aux principaux membres des sociétés invitées et aux membres honoraires, a eu lieu chez M. Guillemin, 39, cours d'Herbouviller.

Ce banquet, présidé par M. Guillemin, vice-président de l'Union musicale de Saint-Clair, s'est terminé fort avant dans la nuit. Au dessert, plusieurs toasts ont été portés. On a beaucoup ri, beaucoup chanté.

Nous adressons en terminant nos remerciements à M. Barbier, président du comité d'organisation de la fête, pour la bienveillance avec laquelle il a reçu ses invités.

ASSASSINAT AUX CHARPENNES

Hier soir, à 11 heures 30, un criminel a été commis aux Charpennes.

Un habitant de la route de Vaulx, rencontrant à 11 heures un de ses camarades, l'emmena passer la nuit chez lui, en face de l'usine Marnas.

Une fois dans la maison, une discussion s'éleva entre le propriétaire et son hôte.

Des coups furent échangés et bientôt, le propriétaire, un sieur X., atteint de deux coups de couteau, roula à terre mortellement frappé.

Aux cris de la femme, les voisins accoururent et arrêterent l'assassin.

Le blessé a succombé avant l'arrivée du médecin.

Le parquet prévenu s'est transporté sur les lieux du crime.

Le procureur de la République a procédé à un interrogatoire sommaire de l'assassin, puis l'a fait emmener à la permanence.

Le cadavre, vu l'heure tardive, a été laissé dans la maison; on le transportera ce matin à la Faculté de médecine.

Un voisin a donné l'hospitalité à la femme et à l'enfant de la victime, les seuls témoins du drame.

A demain de nouveaux détails.

UN PRÉTENDU ENLEVEMENT

La jeune ouvrière brodeuse, Mlle B..., intéressante victime sur laquelle un de nos confrères s'est appuyé, en racontant les outrages qu'elle avait subis, a été retrouvée.

On connaît maintenant son nom et son adresse et on sait à quel mobile elle a agi en se plaignant d'un enlèvement et de mauvais traitements qui n'ont existé que dans son imagination.

Le lendemain de l'aventure — de l'enlèvement, selon Mlle B... — de la fugue, d'après nos très sûrs renseignements — la jeune fille, comprenant qu'elle avait fait une faute en divulguant une aventure qui, pour son honneur, aurait dû être tenue secrète, quitta le logement qu'elle occupait avec sa mère, place des Terreaux, et se réfugia dans une chambre garnie du quartier Saint-Just, où elle se trouve encore.

C'est là que les agents de M. Ramondenc l'ont retrouvée.

Mlle B..., interrogée sur ses ravisseurs, les endroits où elle avait passé la nuit de mercredi à jeudi, a dû avouer — ainsi que nous le faisons prévoir dans notre dernier numéro — qu'elle n'avait nullement été enlevée et avait, au contraire, très volontairement suivi son amant, un jeune homme dont elle a même donné le nom.

Le récit qu'elle avait fait de son enlèvement, accompli dans des circonstances très romanesques, n'avait d'autre but que de cocher l'escapade à sa mère.

L'amant, que nous appellerons M. X..., afin de ne pas le compromettre, est très ennuyé de tout le bruit fait autour de cette affaire. Se croyant compromis, il a quitté son logement pour aller où ne sait où; aussi l'agent de la sûreté chargé de le retrouver

pour recevoir sa déclaration — car pour cette affaire pourtant bien simple on a obligé le parquet à une enquête très sérieuse — n'a pu encore découvrir le lieu de sa retraite.

Toute l'aventure, en dépit des affirmations d'un de nos confrères, se réduit à une simple escapade qui serait restée inconnue sans le verbiage de Mlle B...

La pauvre fille est assez punie de tous ses mensonges pour que ni nous, ni d'autres, aient la cruauté de les lui reprocher.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 4 octobre, 278^e jour de l'année. Pleine lune le 6; Dernier quartier le 12. Soleil : lever, 6 h. 06; coucher, 5 h. 31.

Ecole du Service de Santé militaire. — Le Journal officiel publie ce matin la liste des candidats admis à l'école du service de santé militaire. Voici les noms de ces candidats :

1 Renaud, 2 Rolland, 3 Rambaud, 4 Daireaux, 5 Dumas, 6 Romery, 7 Gange, 8 Monly, 9 Rudder, 10 Hussenstein, 11 Rubenthaler, 12 Gorse, 13 Auguin, 14 Labadie, 15 Léveque, 16 Payot, 17 Goriisse, 18 Aldhy, 19 Oberle, 20 Rieux, 21 Volten, 22 Brice, 23 Idraz, 24 Quenet, 25 Boile, 26 Zeller, 27 Paul, 28 Conon, 29 Tibert, 30 Jourdin, 31 Regard, 32 Faure, 33 Lambouf, 34 Canole, 35 Schmeier, 36 Flac, 37 Geysser, 38 Rouyer, 39 Trassagnac, 40 Beaulieu, 41 Delahaye, 42 Peiges, 43 Forstier, 44 Dusollier, 45 Paloque, 46 Lafeuille, 47 Bonquet-Jolivière, 48 Cadot, 49 Foley, 50 Henriot, 51 Le Masne, 52 Serre, 53 Blanchard, 54 Besse, 55 Gauthier, 56 Fohanno, 57 Montagne, 58 Vigne, 59 Mahaut, 60 Hyenne.

Au Grand-Théâtre. — Nous recevons la communication suivante de M. le directeur du Grand-Théâtre avec prière de l'insérer :

L'ouverture de la saison théâtrale qui devait avoir lieu le jeudi 6 octobre, est forcément retardée par suite de l'accident arrivé à M. Escalier, au théâtre Bellecour, pendant le concert de la Chanson, les médecins ne pouvant pas encore se prononcer sur la gravité de cet accident.

Dans tous les cas, la première représentation n'excèdera pas le 10 octobre.

Erratum. — La fanfare qui s'est fait entendre et applaudir avant-hier au Palais d'été, pendant le banquet des Mutualistes, est l'Harmonie du Rhône et non l'Harmonie Municipale, comme nous l'avons dit par erreur.

Un incident. — Hier soir, un gros attroupeement s'était formé, place de l'Hôpital, autour d'un homme désemparé. Le pauvre diable poussait des cris désespérés en essayant d'échapper à plusieurs frères de l'Hôtel-Dieu.

L'homme, malgré ses protestations et sa résistance fut enlevé, jeté dans une voiture du dépôt d'Albigny. Le véhicule aussitôt parut au grand trot, laissant les spectateurs assez intrigués par cette scène.

L'individu emmené est un nommé Pierre-fou, du dépôt d'Albigny, interné dans cet établissement en vertu d'un jugement. Atteint d'une maladie d'yeux, il fut, le mois dernier, emmené à l'Hôtel-Dieu pour y suivre un traitement.

Le traitement terminé, il lui fallut retourner à Albigny. Comme il se trouvait malade à l'hôpital, il refusa, essaya de s'échapper et fut repris sur la place de l'Hôpital.

De là, la scène qui avait si fort intrigué les passants.

Accident mortel. — Un douloureux accident s'est produit, hier matin, à 7 heures, dans une maison en construction située à l'angle de l'avenue de Saxe et de la rue Chevreul.

Un ouvrier maçon nommé Marcel Gonnand, demeurant rue de l'Hospice-des-Vicillards, 25, est tombé de l'échafaudage. Relevé aussitôt par ses camarades, il a été transporté à la pharmacie Chatillon, rue Sébastien-Gryphe, où des soins lui ont été donnés. Mais malheureusement ces soins ont été inutiles. Gonnand a expiré presque aussitôt.

Le cadavre de l'infortuné ouvrier a été ramené à son domicile.

Les voleurs de cave. — Il y a quelques jours, plusieurs individus s'introduisaient, à l'aide de fausses clefs, dans la cave de M. Beaufin, cafetier, qui de Bondy, 20, et volèrent plusieurs bouteilles d'absinthe, de vin, de vin et deux bonbonnes d'alcool.

A la suite de l'enquête qui fut ouverte par le service de la Sûreté, on acquit la certitude que les voleurs n'étaient autres que les sieurs Augarde père et fils et un nommé Sirac.

L'arrestation de ces individus fut décidée. Les agents réussirent bien à mettre la main sur Sirac et Augarde fils, jeunes gens de seize à dix-sept ans, mais ils ne purent arrêter l'auteur principal des vols. En effet, Augarde père, se sentant soupçonné, a pris la fuite et il a été impossible aux agents de découvrir le lieu de sa retraite.

Bonne prise. — Depuis plusieurs mois, nous avions enregistré les vols qui se commettaient à l'hôtel de Vaise. C'était toujours le même procédé employé par quelqu'un fort au courant du travail de l'abat-toir.

Pendant que les garçons dépeçaient la viande, un filou explorait les poches des vêtements pendus au vestiaire et s'emparait des montres et des portefeuilles.

Une active surveillance fut organisée et hier on arrêta le nommé Louis G..., 18 ans, garçon de boucherie, quartier des Terreaux, qui a été écroué par M. Seech, commissaire de police de Vaise.

Circulation interrompue. — Hier soir, à cinq heures, un volutier conduisant un tombereau de charbon qui contenait un charge un peu lourd; arrivé au pont d'Oullins, les rayons d'une roue en mauvais état se rompirent et la charge tout entière vint encombrer la voie des tramways et en interrompre la circulation pendant près de trois quarts d'heure, un autre tombereau fut réquisitionné chez M. Grunel et vint recevoir le chargement, l'autre, en mauvais état, fut conduit chez M. Charlet, charbon, rue de la Gare, pour y être réparé.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Scène de sauvagerie à Saint-Foy. — La vogue de Saint-Foy-Les-Lyon, favorisée par la vogue de la fête, se serait fort bien passée, si un fait regrettable n'était venu jeter la consternation parmi la paisible population de Saint-Foy.

Depuis deux ans les époux Martin exploitent à Saint-Foy un fond de vitrier-friture, marchand de vins.

Dimanche, une bande de jeunes gens de la Mulatière se trouvaient chez eux, où ils firent ample absorption de vin nouveau, pâtés, etc.

Quand vint le moment de solder la note, une querelle s'éleva entre M. Martin et ces jeunes gens, qui refusèrent net de payer.

Non contents de cela, ces chenapans mirent le café à sac. Rien ne fut épargné, verres, vitres, bouteilles, chaises, tout fut brisé par ces vauriens, qui se retirèrent violemment, car les voisins avaient fait demander les agents qui — comme toujours — arrivèrent trop tard.

Dans le pillage, les membres d'une famille qui se trouvaient chez M. Martin ont reçu des blessures assez graves. La mère jeta la main horriblement coupée, et les au-

tres membres de cette famille de nombreux contusions.

M. Martin a déposé une plainte au commissaire de police d'Oullins.

La plupart de ces vauriens sont connus, et à l'heure actuelle ils doivent être, nous l'espérons, sous les verrous.

Concours de marche du III^e arrondissement. — Un concours de marche aura lieu le dimanche 20 octobre, à Lyon, à Saint-Symphorien-d'Ozon (aller et retour, 30 kilomètres).

Les jeunes gens désireux de prendre part à ce concours sont priés de se faire inscrire au siège du comité, 5, rue Creuzet, tous les soirs de 6 heures à 10 heures.

Ne peuvent prendre part à la course que les jeunes gens de 15 à 20 ans, n'ayant jamais été primés en argent.

Le dernier délai d'inscription est fixé au mercredi 5 octobre 1892.

Ecole de commerce de jeunes filles. — L'école de commerce et d'enseignement technique pour les jeunes filles, sous la direction de Mlle Luquin, s'ouvrira le lundi, 10 octobre.

Les inscriptions sont reçues au siège de l'institution, rue de la République, 17, le matin, de 9 h. à 11 heures; le soir, de 5 h. à 6 heures les lundis, mercredis, vendredis.

Pour être admises, les élèves devront être âgées de 15 ans, présenter le certificat d'études primaires. Elles subiront en outre un examen de classement.

Fanfare de Monplaisir-la-Plaine. — La société a l'honneur d'informer ses nombreux membres honoraires et amis qu'elle organise, pour le 23 octobre prochain, au restaurant Heuri Maljournal, route d'Heyrieu, 173, une grande fête de famille qui comprendra un banquet, bal, tombola et jeux divers. A cette occasion, la société fait un pressant appel à ses membres honoraires pour assister en foule à cette fête amicale, et elle prévient également ses amis qu'une commission, nommée en réunion générale, passera chez eux pour recevoir les lots pour la tombola. Elle pense que, comme les années précédentes, le jour sera fait pour l'accueil. Les lots sont également reçus au café Maljournal.

Pour les renseignements concernant la fête, prière de s'adresser à M. Pierre Milliat, route d'Heyrieu, 166.

Anciens élèves de la Martinière. — Le banquet annuel des anciens élèves de la Martinière, sociétés ou non, aura lieu le dimanche 9 octobre prochain, à une heure et demi précise, au Pré-aux-Clercs, cours Vieux prolongé.

Des cartes sont déposées aux adresses suivantes : M. Buffard, quai de l'Est, 12; au siège des réunions de la Société, rue Sainte-Catherine, n° 17; le Concierge de l'école La Martinière; M. Jeanat, avenue de Saxe, 218; M. Poyard, rue de l'Hôtel-de-Ville, 52; MM. Boulaide, opticiens, place des Jacobins.

Le prix de la collation est de 5 fr. La souscription sera close le jeudi 6 octobre, au soir.

Athénée lyonnais. — L'Athénée lyonnais prévient ses sociétaires et amis qu'il reprend ses séances d'hiver. La première aura lieu jeudi soir, 6 octobre, au siège de la société, 1, place de l'Hôpital.

Pourquoi encore souffrir? Vos migraines, névralgies, crampes d'estomac, maux de tête, sont guéris sûrement et en peu de jours par les Dragées antinévralgiques et antihémicraniques des RR. PP. Prémontrés.

L'éloge de ce précieux médicament, qui a le grand avantage de fortifier la santé au lieu de la détruire, n'est plus à faire aujourd'hui.

Essayez et vous verrez. Vente en gros : Boissier et Fournier, rue de la Poulillerie, 6, Lyon.

Détail : Dans toutes les bonnes pharmacies.

Pilules Suisses!

Le médicament le plus populaire de France.

Périssent tous les insectes!! par l'Insecticide du Serpent, 32, rue Lanterne.

Le Quina Bruno sur tous a la supériorité, Concurrents devant lui... restez hypnotisés.

AU CASINO

Le mangeur de verre. Bien étonnant ce nègre Vitreo, que nous avons vu hier au Casino. Il se présente en habit noir et annonce aux spectateurs qu'il va faire, en leur présence, un repas composé des choses les plus extraordinaires. On apporte alors une table fort bien servie, sur laquelle se trouvent des assiettes contenant les matières les plus invraisemblables, telles que : charbon de bois, charbon de terre, coke, morceaux de plâtre, pipes en terre, cuillers d'étain, vieux souliers, etc., etc. Il mange un peu de chaque objet et a l'air visiblement satisfait.

Arrive ensuite un exercice bien bizarre, qui consiste à manger une partie d'un verre de lampe, Vitreo semble toujours savourer ce met avec un plaisir extrême. Chacun de ces « plats » est arrosé d'un petit verre de pétrole de Manylvilla. De plus, lorsque Vitreo mange du coke ou du verre, on entend parfaitement dans la salle le bruit caractéristique et agaçant produit par ces matières lorsqu'elles sont broyées sous les dents. Pour montrer que le verre et le charbon ne lui causent aucun désagrément interne ou externe, M. Vitreo fait ensuite apporter un immense plateau rempli de vieux tessons de bouteilles et de débris de verre de toute espèce, et, après s'être déchassé, il se livre sur ce tapis d'un nouveau genre au plaisir de la danse.

Voilà un spectacle curieux et qui va piquer la curiosité pendant longtemps au Casino. Un mot pour finir : quand le nègre Vitreo sera lassé de manger du verre, il y a un assaisonnement que nous lui recommandons : des vers de Sarrazin; il y en a quelque fois d'excellents.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

MORT DU GÉNÉRAL DEVILLE Nancy, 3 octobre. Le général de brigade Deville est mort d'une attaque d'apoplexie.

LE CHOLÉRIQUE VOLONTAIRE Paris, 3 octobre. Les reporters français et étrangers, au nombre d'une quarantaine, ont offert ce soir un punch à M. Stanhope, rédacteur au « New-York Herald » qui, après s'être fait inoculer le choléra à l'Institut Pasteur, est allé à Hambourg soigner les cholériques.

M. Stanhope a remercié ses confrères de leur bon accueil, ajoutant que ce qu'il avait fait n'était pas par amour de la réclamation, mais par amour du métier; qu'il n'était, en cela, que le représentant d'un phalange d'hommes capables de mêmes choses.

Quant à la valeur de son expérience, il ne se prononcera pas, les savants eux-mêmes n'étant pas d'accord; les uns déclarant que le microbe suit le choléra et les autres que le choléra ne suit pas le microbe.

Des ovations ont été faites à M. Stanhope.

ATTENTAT D'UN FOU

Séville, 3 octobre. Un individu a pénétré, ce soir, dans le cabinet de travail du capitaine général, en criant : « Vive la République! ». En même temps, il a tiré un coup de revolver sur le général qui a été blessé, à l'épaule, légèrement.

L'individu a été arrêté. On croit qu'il est fou.

AU MAROC

Tanger, 3 octobre. Le comte d'Aubigny, ministre de France au Maroc, est entré à Fez le 27 septembre; le gouvernement marocain, pour lui faire honneur, avait décrété que le 27 septembre serait fête publique. M. d'Aubigny a été reçu avec le même cérémonial que le ministre algérien.

LES TCHÈQUES

Buda-Pesth, 3 octobre. La commission du budget à la Délégation autrichienne a siégé cette après-midi.

M. Eym, jeune tchèque, a prononcé un long discours dans lequel il a déclaré que le peuple tchèque est hostile à la triple alliance, bien qu'il ne nourrisse aucun préjugé, aucune inimitié à l'égard de l'Allemagne et de l

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AGREMENT

Quelques minutes après, la voiture s'arrêtait devant la prison de Saint-Justin, et la marquise de Cyprières, la plus grande dame du pays, riche à millions, belle comme les anges, dans la gloire éblouissante de sa jeunesse, fut écroulée sur le registre crasseux de la prison, au-dessous du nom d'un misérable vagabond arrêté la veille au moment où il dévalisait un pouliailler.

C'en était fait, Madeleine était séparée du monde entier, prisonnière... au secret.

VI

Le Devoir cruel

L'abbé Sintély venait de dire sa messe à Sainte-Clotilde avec le recueillement infini qu'il mettait à tous les actes de son ministère, quand, après son action de grâces, un sacristain lui remit un billet qu'un commissionnaire venait d'apporter.

Charles regarda la lettre et sourit.

Il reconnaissait, en effet, l'écriture de Raymond.

Son frère souvent lui écrivait, car la plus étroite, la plus profonde intimité régnait entre eux.

Il déchira l'enveloppe, parcourut du regard les deux lignes qui étaient tracées sur une feuille blanche et aussitôt, étouffant un cri de suprême angoisse, il dut s'accrocher à la boiserie d'une salle pour ne pas tomber foudroyé sur le sol.

Le curé, qui était son ami, et avait pour lui une estime toute particulière, vit l'émotion extraordinaire qui bouleversait le jeune prêtre.

Il se précipita vers lui.

— Qu'avez-vous, Sintély ? lui demanda-t-il avec le plus vif intérêt. Vous arrivez-t-il donc quelque malheur, que la vie semble s'en aller de vous ?

Pour toute réponse, Charles lui tendit la lettre qu'il venait de recevoir.

Le doyen lut à demi-voix les lignes suivantes :

« La justice est chez moi, m'accusant d'avoir empoisonné M. de Cyprières. Accours vite me défendre, car je deviens fou. »

— Ah ! mon Dieu, mon pauvre ami, s'écria le curé presque aussi bouleversé que son vicaire ; mais c'est horrible, cela...

D'autant plus horrible que c'est une épouvantable erreur. Votre frère est la droiture et l'honneur mêmes ! Courez, mon cher abbé, allez sur-le-champ auprès de lui...

Charles serra à la briser la main qui se tendait vers la sienne.

— Oh ! Monsieur le curé, balbutia-t-il à bout de forces, quel bien vous me faites, et comme je vous remercie !... — De quoi ?... Par exemple !... Devous dire que votre frère et vous êtes les gens les plus estimables que je connaisse ?... Mais ce n'est que la très brève expression de la vérité, et s'il faut vous prouver ma profonde sympathie par quelque moyen qui soit en mon pouvoir, comptez sur moi. Mais allez vite chez votre frère..., le pauvre garçon doit avoir un rude besoin de vous. Nous causerons à votre retour.

Charles arrivait au seuil de la pièce. Le curé courut vers lui.

— Surtout courage, n'est-ce pas. Sintély, lui dit-il. La loyauté et la vérité finissent toujours par triompher de tout. Les gens sans reproches peuvent recevoir n'importe quelle épreuve, ils ne doivent jamais se laisser abattre.

Le jeune homme le remercia de nouveau et s'éloigna dans la direction de la rue de Grenelle.

Il était attristé.

Eh quoi, ce malheur tant redouté depuis la confession de M. de Cyprières, arrivait.

Mais ce n'était pas sur Madeleine qu'il tombait, c'était sur Raymond, ce frère si ardemment, si profondément aimé par lui.

Devenait-il fou ?... Raymond accusé ?... Par qui ? Comment ?

Mais alors le marquis lui avait caché la vérité ?

Il lui avait dit que celle qu'il dénonçait était sa femme, la jeune marquise...

Charles s'en souvenait encore, hélas !... Il y avait assez pensé depuis, durant ses longues nuits sans sommeil, où cette terrible épée suspendue sur la tête de la sainte et pure jeune femme avait fait assaillir à son chevet l'affreuse et déso-lante insomnie.

Non, il n'avait pu l'oublier, puisqu'aucune autre pensée n'avait été capable, depuis lors, de chasser cette odieuse obsession.

Mais Raymond !... Dieu du ciel !... Raymond englobé dans cette mensongère calomnie !...

C'était à en perdre la raison !...

M. de Cyprières, dans la lettre fatale, les avait donc accusés tous les deux !...

Ah ! le malheureux, le malheureux !... Charles arriva rapidement au coin de la rue de Grenelle, à l'endroit où elle rejoignait la rue des Saints-Pères.

Le jeune médecin, ayant déjà une clientèle riche, avait dû s'installer dans une fort belle maison, en rapport avec les personnes qui venaient le consulter.

Dans l'immeuble d'angle, il habitait l'entresol, meublé avec une élégance sévère, de haut goût.

Au coup de sonnette de l'abbé Sintély, un vieux valet de chambre vint ouvrir.

— Ah ! monsieur, murmura-t-il, quel horrible malheur... mon maître va en perdre la raison, pour sûr !

Charles entra.

— Où est-il ? demanda-t-il, la gorge serrée et les jambes molles.

— Dans sa chambre à coucher, au milieu d'un tas de gens qui fouillent ses papiers, bousculent tout, posent des

questions à rendre fou et agissent ici comme s'ils étaient chez eux.

Charles fit quelques pas dans l'appartement.

Presque aussitôt un homme au visage intelligent, aux yeux très fins, à l'encolure un peu épaisse, apparut sous des portières abaissées.

Charles, qui l'avait déjà vu, le reconnut aussitôt.

C'était M. Villard, le chef de la sûreté.

— L'abbé Sintély, n'est-ce pas ? fit-il en s'inclinant courtoisement, et vous venez !...

— Voir mon frère, relever son courage et lui dire qu'un honnête homme tel que lui sortira à l'honneur de la terrible épreuve qui lui est imposée.

Le chef de la sûreté, remué par l'expression profondément désespérée du jeune prêtre, lui répondit :

— On ne devrait pas vous accorder cette autorisation-là, car M. Sintély, maintenant, ne doit plus communiquer avec personne jusqu'à ce que l'instruction soit close ; mais en considération de votre caractère, entrez, monsieur l'abbé, et puisque votre vocation est de consoler ceux qui souffrent, consolez votre frère... il en a bien besoin... il est bien abattu.

Charles releva son visage crispé de douleur :

— Est-ce que vous trouvez cela étonnant, Monsieur le commissaire ? dit-il. Et croyez-vous qu'un innocent qui ne s'attend à rien, qui dort tranquille dans la paix de sa conscience, ne doit pas recevoir un coup de massue capable de le tuer, en se voyant accusé d'un crime si

odieux et si lâche... d'un empoisonnement !

— Alors, en votre âme et conscience, vous le croyez innocent ?

L'abbé ferma les yeux, devint aussi pâle que pour mourir, et d'une voix désespérée, mais empreinte d'une profonde et saisissante vérité, il répondit simplement :

— Ah ! Dieu oui, Raymond est innocent !...

Le chef le regarda d'une certaine façon.

Charles, troublé et chancelant, ne le remarqua pas.

Il se dirigeait vers le salon. Villard l'arrêta.

— Veuillez ne pas entrer dans cette pièce, Monsieur l'abbé, lui dit-il. Monsieur le juge d'instruction et le substitut apposent leurs sceaux dans le salon et dans le cabinet de Monsieur votre frère.

Le prêtre se détourna et pénétra dans la salle à manger au bout de laquelle, également, donnait la chambre de Raymond.

Assis sur une chaise, les deux coudes appuyés sur une petite table, et la tête cachée dans ses mains, le jeune homme, plongé dans un désespoir sans nom, n'avait pas entendu la porte s'ouvrir.

Raymond ! appela Charles doucement.

Le médecin se dressa, comme touché par une pile électrique, et à l'aspect de cette figure plus blanche qu'un marbre, de ses yeux si doux qui le regardaient avec une tendresse si profonde, Raymond chancela, et n'eut que la force de tomber dans les bras que lui ouvrait son frère.

(A suivre.)

Rue et Place de la République, 34, 36, 38. — LYON

Société anonyme des Grands Magasins de Nouveautés

AUX DEUX PASSAGES

Capital : 2.200.000 francs

Lundi 3 Octobre et Jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE ET GRANDE MISE EN VENTE

de toutes les

NOUVEAUTÉS D'HIVER

Lainages, Étoffes de fantaisie, Tissus noirs, Draperies, Soieries, Velours

Robes, Costumes, Manteaux, Confections, Modes, Chapeaux

pour Dames, Jeunes Filles et Enfants

Vêtements complets, Pardessus et Coiffures

pour Garçonnets

Bonneterie, Lingerie, Corsages, Boléros, Collonnets, Ganterie, Fourrures, Cravates, Foulards

PARAPLUIES, PASSEMENTERIE, RUBANS, MERCERIE, PARFUMERIE

Couvertures, Couvre-Pieds, Tissus pour Ameublements, etc.

Grande Extension donnée aux Articles

DEUIL & DEMI-DEUIL

pour Dames, Jeunes Filles et Enfants

Avec le concours de l'important rayon des Tissus noirs, nous venons de créer une grande spécialité pour DEUIL et DEMI-DEUIL. Nous aurons en permanence un choix très complet de Robes, Châles, Manteaux, Lingerie, Collonnets, Chapeaux, Coiffures et Bijouterie.

De plus, nous avons créé un atelier spécial de couture qui sera affecté aux articles deuil et qui assurera à la fois un travail rapide et irréprochable.

Au rez-de-chaussée nous avons installé une vitrine qui renfermera en permanence de nombreux spécimens de tout ce qui concerne la toilette deuil et demi-deuil.

Inauguration du nouveau Comptoir

MODES ET CHAPEAUX

pour Dames, Filles et Enfants

La vente active de ces articles a déterminé l'Administration à donner à ce Comptoir une grande importance et des agencements spéciaux répondant à toutes les exigences de la MODE ; un grand salon vient de lui être spécialement affecté à l'entresol.

Les dames trouveront à ce nouveau Comptoir les modèles les plus nouveaux en Chapeaux, Capotes, Toques garnies et non garnies, ainsi qu'un choix incomparable de fleurs, plumes, rubans, voilettes, en un mot tout ce qui constitue la fourniture pour modes. Les prix avantageux de tous ces articles seront aussi remarquables que les assortiments.

Les affaires excessivement avantageuses, toutes de première qualité, que nous avons traitées cette saison nous assurent la continuation de notre immense succès

AUJOURD'HUI DIMANCHE, NOS VITRINES EXTÉRIEURES RENFERMENT DE NOMBREUX SPÉCIMENS DE TOUTES CES NOUVEAUTÉS

Le nouveau Catalogue d'hiver est remis ou envoyé franco aux personnes qui en font la demande. — Envoi franco d'échantillons. — Expédition franco pour tout achat à partir de 25 francs

NOTA. — Tous les Articles d'hiver provenant de l'ancienne Société sont diminués de Prix

DIX ANS DE SUCCÈS

M^{ME} CLAUDIA

sommambule

Renseignez avec précision sur toutes les phases de la vie. Son savoir défie toute concurrence loyale.

La consultation est le moyen de prévenir toutes déceptions.

Lyon, rue Centrale, 4, au 3^{me}

Prix modérés. Correspondance

REANTURE de Bas, cours

Coton noir et couleurs, 0,70 c.

Blanc 0,60 c. Laine 0,20 c. en plus.

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DES FORCES MOTRICES DU RHONE

(En Formation)

CAPITAL : 12 MILLIONS

MM. les Souscripteurs aux actions de la Société Lyonnaise des Forces motrices du Rhône (déclaration de Jonahe, déclarée d'utilité publique par la loi du 9 juillet 1892), sont invités à opérer le versement du premier quart, soit 125 fr. par action, du 5 au 10 octobre courant inclusivement.

A LYON : Chez MM. EVESQUE et Cie, banquiers, rue de la Bourse, 4.

A PARIS : Chez MM. DEMACHY et F. SEILLIÈRE, banquiers, rue de Provence, 58.

Machines à Tricoter

Dernier système breveté

S. G. D. G.

Médaille d'Or, Paris 1889

Dépôt : GUY, 44, chemin

St-Antoine, Villeurbanne.

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE

des ÉCHOLÉRIQUES de toute nature, récents ou anciens, sans aucun remède, par l'usage du SEL et des DRAGÉES VÉGÉTALES ANTISÉPTIQUES DU D^R EBERHART. — Sur 400 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 100 guérisons : 18 en quelques heures, 54 en 1 jour, 28 en 2 jours et 8 en 3 jours ; c'est merveilleux. Dr Eberhart.

SEL, 3 fr. ; DRAGÉES, 3 fr. — Franco par poste contre mandat.

Exiger rigoureusement le nom du D^r EBERHART et sa brochure donnée gratis.

Dépôt : F. FARLEY, 114, quai Pierre-Scize, 0,20 c. brochure seule, France.

ENTREPOT A LYON DES EAUX MINÉRALES

De France et de l'étranger

COMPAGNIE DE VICHY

16, rue de la République, et 39, quai Perrache

VOGUE de la place St-POTHIN

GRAND BAL

Au Petit Elysée

Direction EUGÈNE GUILLOU

Angle des rues Vauban et Vendôme, derrière le GRAND

CIRQUE MEXICAIN

Brillant et nombreux orchestre. — Répertoire varié.

TEINTURE & DÉGRAISSAGE

AUX COULEURS NATIONALES

Rue Paul-Bert, 40, près de l'Avenue de Saxe

Teinture noire et dégraissage tous les jours. — Les couleurs une fois par semaine.

Travail bien soigné, vite livré et à des prix bien modérés.

Remise pour Pensionnats, Tailleurs et Couturiers.

La Maison fait prendre et rendre à domicile, envoi également détacher : meubles, tentures, etc.

NOTA. — Envoyer une carte postale qui sera remboursée.

Les Annonces sont reçues exclusivement à l'Agence

FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

BOURSE DE LYON

Du 3 Octobre 1892

FONDS ÉTRANGERS			
3 1/2 % Français	99 90	Credit Lyonnais	790
4 1/2 % 1883	100 00	Mobilier Espagnol	82 51
4 1/2 % 1885	100 00	Pays hongrois	...
4 1/2 % 1887	100 00	Banq. d'Alg.	236 25
4 1/2 % 1889	100 00	Banq. Coloniale	458 75
4 1/2 % 1891	100 00	Banq. d'Indochine	...
4 1/2 % 1893	100 00	Société Lyonnaise	...
4 1/2 % 1895	100 00	Paris-Lyon-Médit.	...
4 1/2 % 1897	100 00	Andalous	342 50
4 1/2 % 1899	100 00	Chemins Andalous	634 37
4 1/2 % 1901	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1903	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1905	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1907	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1909	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1911	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1913	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1915	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1917	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1919	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1921	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1923	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1925	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1927	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1929	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1931	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1933	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1935	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1937	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1939	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1941	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1943	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1945	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1947	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1949	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1951	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1953	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1955	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1957	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1959	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1961	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1963	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1965	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1967	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1969	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1971	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1973	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1975	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1977	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1979	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1981	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1983	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1985	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1987	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1989	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1991	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1993	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1995	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1997	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 1999	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2001	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2003	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2005	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2007	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2009	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2011	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2013	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2015	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2017	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2019	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2021	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2023	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2025	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2027	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2029	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2031	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2033	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2035	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2037	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2039	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2041	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2043	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2045	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2047	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2049	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2051	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2053	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2055	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2057	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2059	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2061	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2063	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2065	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2067	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2069	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2071	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2073	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2075	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2077	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2079	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2081	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2083	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2085	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2087	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2089	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2091	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2093	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2095	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2097	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2099	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2101	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2103	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2105	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2107	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2109	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2111	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2113	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2115	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2117	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2119	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2121	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2123	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2125	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2127	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2129	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2131	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2133	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2135	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2137	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2139	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2141	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2143	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2145	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2147	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2149	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2151	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2153	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2155	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2157	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2159	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2161	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2163	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2165	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2167	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2169	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2171	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2173	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2175	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2177	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2179	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2181	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2183	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2185	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2187	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2189	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2191	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2193	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2195	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2197	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2199	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2201	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2203	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2205	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2207	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2209	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2211	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2213	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2215	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2217	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2219	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2221	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2223	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2225	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2227	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2229	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2231	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2233	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2235	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2237	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2239	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2241	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2243	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2245	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2247	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2249	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2251	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2253	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2255	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2257	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2259	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2261	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2263	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2265	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2267	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2269	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2271	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2273	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2275	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2277	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2279	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2281	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2283	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2285	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2287	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2289	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2291	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2293	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2295	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2297	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2299	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2301	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2303	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2305	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2307	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2309	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2311	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2313	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2315	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2317	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2319	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2321	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2323	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2325	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2327	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2329	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2331	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2333	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2335	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2337	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2339	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2341	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2343	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2345	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2347	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2349	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2351	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2353	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2355	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2357	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2359	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2361	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2363	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2365	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2367	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2369	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2371	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2373	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2375	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2377	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2379	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2381	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2383	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2385	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2387	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2389	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2391	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2393	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2395	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2397	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2399	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2401	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2403	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2405	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2407	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2409	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2411	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2413	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 % 2415	100 00	Comp. d'Alg.	...
4 1/2 %			